



Qu'est-ce que le bonheur?

publié le 11/10/2017

Les élèves de 4° Scholl et Parks ont tenté de répondre à cette question après la lecture d'une nouvelle de Maupassant : Aux Champs

Mon bonheur c'est quand je suis heureux avec ma famille, quand on a une bonne harmonie et qu'on se sent bien. Elie Finkoual

Ce qui rend une personne heureuse ce n'est pas l'argent mais la famille, car si l'on n'est pas entouré de bonnes personnes, même avec de l'argent, on ne sera pas heureux. Yaman Shaban.

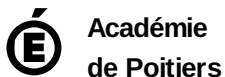
Pour moi les Vallin ont raison car ils pensent à ce qui serait mieux pour leur enfant. Ils sont pauvres et ils ont fait adopter leur enfant par une famille riche. Contrairement à eux, les Tuvache pensent que s'ils sont en famille unie, ce sera le bonheur et à la fin de l'histoire ils se retrouvent toujours pauvres et misérables : leur vie n'est pas une vie mais une survie. Salah Khadzhikhanov

Je pense que la conception de la famille et de l'argent est totalement différente pour chaque personne. Pour mon cas je ne vois pas de famille "parfaite" dans cette histoire. Je pense que les Tuvache n'ont pas vraiment réfléchi au sujet de l'adoption car ils étaient sûrs que ce qu'ils pensaient était juste et vrai. Ils n'ont pas cherché à savoir si Charlot serait heureux avec eux, dans des conditions misérables. Mais ils ont fait ça par amour !

L'argent est pour beaucoup le bonheur mais il ne faut pas en abuser et penser aux autres. C'est ce qu'ont fait les d'Hubières en voulant rendre heureux un autre enfant, se rendre heureux eux-mêmes et être généreux.

Jeanne Gestin

Tout dépend de la personne qui veut adopter, si c'est quelqu'un qui fera en sorte de bien éduquer mon enfant et qui l'aimera tout autant que moi, j'accepterais, mais si c'était quelqu'un qui s'occupait mal de mon enfant alors je refuserais. Théo Morisson.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.